



Prime de présenteisme fonctionnaire

Par **colinette**, le **07/04/2017** à **22:09**

mon employeur (fonctionnaire) a refusé de me verser la prime de présenteisme suite à mon accident de travail qui n'était autre q'une agression de la part de mon collègue. J'ai été contraint d'etre à l'arret suite à cette agression. La décision émise par mon employeur précise que la totalité des frais est pris en charge ainsi que ma rémunération. Qui a raison

Par **P.M.**, le **08/04/2017** à **09:14**

Bonjour tout d'abord,
S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...

Par **Eozen**, le **10/04/2017** à **12:54**

Bonjour,

Les fonctionnaires ne sont pas aimés sur ce site.

Par **P.M.**, le **10/04/2017** à **13:16**

Bonjour,

Je ne vois pas comment on peut prétendre une telle absurdité mais contrairement à ceux qui le croient on ne peut pas être compétent en tout...

Mais si vous avez une réponse au sujet, ce serait plus utile que de colporter des ignominies...